

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles

Référent : Madame Collange

04 90 49 35 50

petrdupaysdarles@ville-arles.fr

Liste des pièces adressées le 03/07/2020

à

Monsieur le Sous-Préfet d'Arles

DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU 1^{ER} JUILLET 2020

2020-023 – ECONOMIE TOURISTIQUE – ADHESION DU TERRITOIRE PAYS D'ARLES A LA CAMPAGNE DE RELANCE POST COVID-19 DU CRT PACA ET AMENDEMENT DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT REGIONALE

Nombre d'élus en
exercice : 24 sièges

Suffrages :
13 présents dont 4
suppléants
Absents : 15
Procurations : 1
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Convocation du
24.06.2020
Dans les conditions de
la loi d'urgence
sanitaire du 23 mars
2020 et du 22 juin
2020

Etaient présents :

ACCM : Madame Marie-Rose LEXCELLENT (suppléante), Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Jacky PICQUET, Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Monsieur Guy CORREARD, Monsieur Pierre VETILLART (suppléant) ;

CCVBA : Monsieur Michel FENARD, Monsieur Gérard GARNIER (suppléant) ; Monsieur Jean MANGION, Alice ROGGIERO (suppléante) ;

TPA : Monsieur Max GILLES, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE,

Etaient excusés :

ACCM : Monsieur Nicolas KOUKAS, Madame Nora MEBAREK, Monsieur Bernard DUPONT, Monsieur Claude VULPIAN, Monsieur Roland CHASSAIN, Monsieur Dominique TEIXIER, Monsieur Mohamed RAFAÏ,

CCVBA : Monsieur Laurent GESLIN, Madame Pascale LICARI, Monsieur Hervé CHERUBINI,

TPA : Jean-Claude MARTARELLO, Monsieur Bernard REYNES, Monsieur Luc AGOSTINI, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Christian CHASSON,

Avait donné procuration : Monsieur Jean-Christophe DAUDET à Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

Fait à Arles le 3 juillet 2020

ACCUSE DE RECEPTION :

Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :



Le but de cette campagne est d'amorcer, dès le démarrage de la phase progressive de déconfinement, la reprise de l'économie régionale par la reconquête de la clientèle régionale et française.

Les objectifs de cette campagne sur lesquels les partenaires s'engagent sont les suivants :

- Placer la région et ses infra destinations en pole position des destinations françaises,
- Faciliter et stimuler la réservation,
- Avoir la campagne la plus visible des destinations françaises, (budget et mix média ambitieux) et être parmi les premiers à s'afficher.

Par ailleurs, les acteurs publics du tourisme du Pays d'Arles à savoir : OTI (Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette, Alpilles en Provence, OTI Terre de Provence), OT stations classées (Arles, Les Baux-de-Provence, Maussane-les-Alpilles, Les Saintes-Maries-de-la-Mer), PNR des Alpilles, PNR de Camargue et PETR du Pays d'Arles se sont engagés dans la signature d'un contrat d'objectifs avec la Région SUD – Provence Alpes Côte d'Azur visant la promotion de l'infra-destination Pays d'Arles ;

Dans ce cadre, le PETR a été missionné par les EPCI du territoire pour structurer l'infra-destination, articuler les acteurs et coordonner le plan d'actions, en faveur d'une dynamique de croissance touristique maîtrisée autour de : stratégie promotionnelle, renforcement de l'offre, articulation de l'infra-destination et de la marque Provence, renouvellement du marketing de la destination et mise en œuvre d'une stratégie digitale.

L'engagement des objectifs stratégiques partagés a fait l'objet d'une demande de financement portée par le PETR du Pays d'Arles dans le cadre de l'AMI sollicitant par délibération approuvée en décembre 2019 une subvention en faveur de « l'Animation de la dynamique d'acteurs, accompagnement et mise en œuvre de la stratégie et du plan d'actions ».

1. Une démarche collective pour optimiser les moyens et l'impact de la promotion touristique

Le ralliement à la campagne régionale relève d'une démarche collective à l'échelle du Pays d'Arles dans un souci de rationalisation et de mise en commun des moyens et des ingénieries. Cette mutualisation à l'échelle locale permet de bénéficier d'une visibilité plus grande, mais également plus large, en bénéficiant d'une campagne d'une ampleur inédite. D'autre part, la densité et la qualité des atouts touristiques rassemblés à l'échelle Pays d'Arles permettront de communiquer sur une offre extraordinairement riche et diverse, élément de différenciation déterminant dans une conjoncture fortement concurrentielle.

Cette opportunité offerte par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le CRT à chaque territoire de promouvoir son offre touristique à travers une grande campagne articulée autour d'une stratégie commune est rendue possible par la mobilisation de financements clefs. En effet, chaque euro investi par le territoire est doublé par un apport financier de ces 2 acteurs régionaux, multipliant ainsi la capacité d'action des destinations.

2. Mise en œuvre de la participation du territoire à la campagne

Les acteurs de la promotion touristique du territoire travaillent ensemble au déploiement de la campagne pour un lancement dans les prochaines semaines. Cette mobilisation comprendra plusieurs volets :

- un volet visant à accroître visibilité et notoriété du Pays d'Arles sur la scène nationale, au travers de divers supports de communication et médias, avec l'accompagnement d'une agence pour définir les meilleurs outils et approches,
- un volet conversion (« passage à l'achat ») par la valorisation de l'offre sur des plateformes majeures

de vente en ligne pour aider les hébergeurs à accroître leurs ventes

- un volet « ambassadeurs » pour renforcer la diffusion des outils de la campagne (vidéos, visuels...) et la participation active des acteurs locaux (professionnels, personnalités, influenceurs et habitants) à la production de contenus et la promotion du territoire sur les réseaux sociaux.

A ce titre, des professionnels du tourisme seront prochainement invités à rejoindre les dispositifs de vente et de promotion proposés dans le cadre de la campagne. Cette campagne de communication et de promotion s'incarne comme une action de courte, de moyenne et de longue portée, elle associera un panel d'acteurs et de structures du Pays d'Arles dans la mise en œuvre des premières phases, mais aussi la continuité de la campagne, vers de nouvelles collaborations.

A ce stade, les partenaires du tourisme en Pays d'Arles engagés dans la préparation de la campagne sont, en tant que financeurs : le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (PETR), La Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette, la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles, Terre de Provence agglomération et les offices de tourisme intercommunaux (OTI). Une cellule technique coordonnée par le PETR rassemble des techniciens du tourisme et de la communication des trois intercommunalités du territoire pour s'inscrire dans toutes les étapes et dispositifs de la campagne pertinentes pour notre territoire.

Parallèlement le dialogue technique a été étendu aux offices de tourisme d'Arles, des Baux de Provence, de Maussane-les-Alpilles et des Saintes-Maries-de-la-Mer, aux Parcs Naturels Régionaux des Alpilles et de Camargue ainsi qu'à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles.

La convention fixe l'organisation et la répartition des charges financières entre les signataires du contrat.

A ce titre, l'engagement de partenariat du territoire est fixé à 50 000 €, abondait par les intercommunalités et les PETR selon les modalités ci-après :

- La Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette contribue à hauteur de 15 000 € qui seront versés au budget du PETR,
- Terre de Provence Agglomération contribue à hauteur de 15 000 € qui seront versés au budget du PETR,
- La Communauté de communes Vallée-des-Baux-Alpilles contribue à hauteur de 8 000 € qui seront versés au budget du PETR,
- Le PETR abonde la campagne pour 12 000 €.

Par ailleurs, le PETR et les partenaires engagés dans l'infra-destination seront amenés à repenser le contenu du plan d'actions défini en 2019, pour prendre en compte les conséquences de la crise actuelle et les nouvelles coopérations accélérées par la campagne régionale, dans le prolongement ou le renforcement de certaines actions. Ces modifications s'inscriront toutefois dans l'enveloppe prévue initialement.

Considérant l'engagement partenarial du territoire Pays d'Arles dans le plan de relance touristique du CRT, en intégrant la campagne de communication « On a tous besoin du Sud » ;

Considérant les contributions apportées par chacun des partenaires locaux, pour réaliser une campagne de notoriété et de conversion forte pour contribuer à la relance de l'économie touristique du territoire ;

Considérant le financement alloué par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur au PETR du Pays d'Arles dans le cadre de l'année 1 du Contrat d'Objectifs 2020-2023 de la Destination Provence Pays d'Arles qui doit être amendé au regard des priorités ciblées par le plan de relance touristique ;

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- 1° - **VALIDER** les termes de la convention établie entre le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur et le PETR du Pays d'Arles portant répartition des obligations financières ;
- 2° - **VALIDER** les contributions financières des partenaires locaux au budget de la campagne ;
- 3° - **AUTORISER** le Président du Pays d'Arles à signer ladite convention ;
- 3° - **AUTORISER** le Président du PETR du Pays d'Arles à solliciter le cas échéant le BUREAU régional pour une modification du Plan d'actions 2020 de l'infra-destination au regard des objectifs du plan de relance ;
- 5° - **AUTORISER** le Président du Pays d'Arles à engager toutes les démarches nécessaires à cette demande de modification qui interviendra dans le respect des volumes financiers initiaux.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président

